



Assemblée Générale Mixte du 31 janvier 2025

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Paris, France – 10 janvier 2025 – Les actionnaires d’Atos SE sont invités à participer à l’Assemblée Générale mixte de la Société qui se tiendra le **vendredi 31 janvier 2025 à 10h** (heure de Paris) au siège social de la Société (River Ouest, à l’auditorium, 80 quai Voltaire, 95870 Bezons).

Il est rappelé que l’Assemblée Générale sera également retransmise en vidéo en direct sur le site internet de la Société (<https://atos.net/fr/investisseurs/assemblee-actionnaires>) et que l’enregistrement vidéo sera ensuite disponible en différé dans la même rubrique.

L’**avis de réunion** comportant l’ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation à ladite Assemblée a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) n° 155 du 25 décembre 2024. L’**avis de convocation** est publié ce jour au BALO et dans un journal d’annonces légales. Ils sont également disponibles sur le site internet de la Société (<https://atos.net/fr/investisseurs/assemblee-actionnaires>).

Les documents visés à l’article R. 22-10-23 du Code de commerce peuvent être consultés et téléchargés à partir du site internet de la Société, à la rubrique « Assemblées des actionnaires » de la section « Investisseurs » (<https://atos.net/fr/investisseurs/assemblee-actionnaires>).

Les documents visés à l’article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l’Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire au nominatif peut, jusqu’au cinquième jour inclusivement avant l’Assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d’actions au porteur, l’exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d’une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l’intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège social de la Société pendant un délai de quinze jours précédant la date de l’Assemblée.

À propos d'Atos

Atos est un leader international de la transformation digitale avec environ 82 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires annuel d'environ 10 milliards d'euros. Numéro un européen de la cybersécurité, du cloud et des supercalculateurs, le Groupe fournit des solutions intégrées pour tous les secteurs, dans 69 pays. Pionnier des services et produits de décarbonation, Atos s'engage à fournir des solutions numériques sécurisées et décarbonées à ses clients. Atos est une SE (Société Européenne) cotée sur Euronext Paris.

La [raison d'être d'Atos](#) est de contribuer à façonner l'espace informationnel. Avec ses compétences et ses services, le Groupe supporte le développement de la connaissance, de l'éducation et de la recherche dans une approche pluriculturelle et contribue au développement de l'excellence scientifique et technologique. Partout dans le monde, Atos permet à ses clients et à ses collaborateurs, et plus généralement au plus grand nombre, de vivre, travailler et progresser durablement et en toute confiance dans l'espace informationnel.

Contacts

Relations Investisseurs : David Pierre-Kahn | investors@atos.net | +33 6 28 51 45 96

Actionnaires individuels : 0805 65 00 75

Contact presse : globalprteam@atos.net